



# PEINTRES EN BÂTIMENT

## PRINCIPAUX RISQUES

### CHIMIQUES

Produits (peinture, diluants...)

Poussières

Vapeurs (solvant, colle...)

### TROUBLES MUSCULO- SQUELETTIQUES

Manutentions

Postures pénibles

Gestes répétitifs

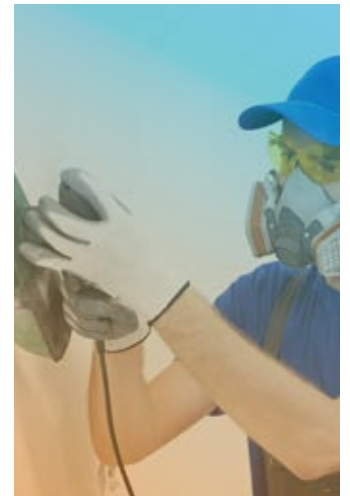
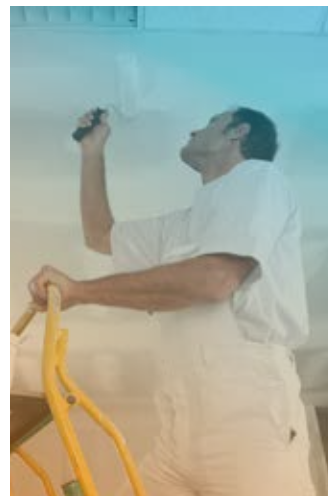
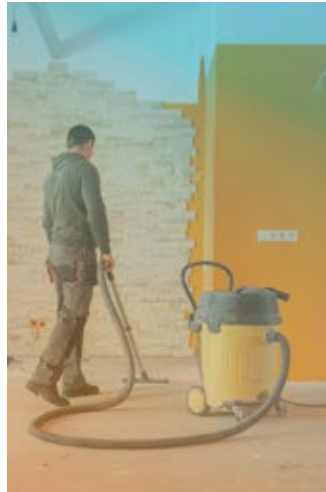
### ACCIDENTS

Chute de hauteur

Accident de la route

Liés aux équipements de  
travail (coupure, contusion...)

Incendie, explosion



## RISQUE CHIMIQUE

### DANS QUELLES SITUATIONS DE TRAVAIL SUIS-JE EXPOSÉ ?

Décapage, dégraissage, nettoyage ou  
lessivage des surfaces

Ponçage, talochage, lissage, ragréage,  
enduisage

Application ou projection de peintures  
ou vernis en solution dans un solvant

Stockage et manutention des produits

### QUELS MOYENS DE PRÉVENTION PEUVENT ME PROTÉGER ?

Prendre connaissance des  
pictogrammes, des informations  
figurant sur les emballages des produits

Travailler dans un espace correctement  
ventilé

Privilégier les outils avec aspiration

intégrée pour les travaux de préparation  
et préférer un aspirateur plutôt que le  
balayage à sec

Porter les équipements individuels  
adaptés : gants en nitrile, combinaison  
jetable, masque de protection  
respiratoire A2P2, lunettes de protection

Penser à la possibilité de présence  
d'amiante ou de plomb lors des  
travaux de rénovation : demander à  
votre employeur si un diagnostic a été  
préalablement réalisé

Privilégier le mode d'application au  
rouleau plutôt qu'au pistolet

Bien fermer les bidons de produits et les  
stocker dans des espaces ventilés, sur  
des bacs de rétention

Se laver les mains régulièrement avec  
un savon (et non avec un solvant)

# TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

## DANS QUELLES SITUATIONS DE TRAVAIL SUIS-JE EXPOSÉ ?

- Utilisation des machines portatives (ponceuse...)
- Enduisage et application des produits et matériaux (sol pvc, papier peint...)
- Manutention du matériel et des matériaux

## QUELS MOYENS DE PRÉVENTION PEUVENT ME PROTÉGER ?

- Utiliser du matériel adapté (perche) et le plus léger possible
- Utiliser des aides à la manutention (chariot, diable, monte-matériaux, monte-escalier)
- Porter des équipements de protection individuelle (genouillères)
- Porter les charges lourdes à deux



## RISQUES D'ACCIDENTS

### DANS QUELLES SITUATIONS DE TRAVAIL SUIS-JE EXPOSÉ ?

- Déplacements sur les chantiers (risque routier, chute de plain-pied)
- Utilisation de matériel d'élévation (échafaudage, escabeau, plateforme individuelle roulante légère)
- Utilisation d'outils coupants, brûlants et d'outils électriques (cutter, décolleuse thermique, ponceuse...)

### QUELS MOYENS DE PRÉVENTION PEUVENT ME PROTÉGER ?

- Respecter les bonnes pratiques de chargement du véhicule (arrimage) et signaler à l'employeur en cas de dysfonctionnement du véhicule de chantier
- Maintenir le chantier rangé et le sécuriser en signalant les zones dangereuses (sol encombré, défectueux)
- Privilégier l'utilisation de moyens d'accès en hauteur sécurisés et en bon état
- Utiliser du matériel adapté, aux normes et en bon état (cutter sécurisé)